



Demande d'assurance pour un tiers

Par **terrier**, le **18/10/2007** à **15:30**

puis-je assurer à mon nom une voiture que possède mon fils agé de 23 ans. la carte grise de la voiture à assurer est à son nom merci de votre réponse

Par **adama**, le **24/10/2007** à **15:30**

qui en est le propriétaire? Si la carte grise est en son nom l'assurance également le sera surtout si c'est lui le conducteur du véhicule.

Par **jeetendra**, le **10/11/2007** à **12:10**

bonjours vous pouvez assurez à votre nom le vehicule de votre fils, mais certaines compagnies d'assurances refusent d'autres oui.rnrnDonc à votre telephone vous finirez bien par trouvez un assureur, sinon que votre fils assure le vehicule à son nom et vous declare egalement comme conducteur cela se fait courramment.rnrnCordialement